

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt trois, le seize octobre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni A la salle des fêtes de Molinet, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 10 octobre 2023.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2023\_093 - FINANCES ATTRIBUTION DU FONDS D'AIDE A L'INVESTISSEMENT RURAL 2023 (FAIR)**

Par délibération n°2018-034 en date du 9 avril 2018, le conseil communautaire a approuvé la création d'un Fonds d'Aide à l'Investissement Rural (FAIR).

Pour mémoire, cet appui financier est matérialisé par l'attribution de fonds de concours au bénéfice des communes de moins de 3 000 habitants. Aussi, lors du vote du budget primitif le 07 février dernier, une enveloppe de 300 000 € a été inscrite au titre du FAIR 2023.

Il est rappelé que le versement du fonds de concours intervient en une seule fois, après délibérations concordantes de la commune et de la Communauté de Communes et transmission d'une copie de l'ordre de service de démarrage des travaux et/ou de devis signé(s).

Une fois l'opération terminée, la commune transmet au Grand Charolais un certificat administratif des dépenses réalisées ainsi que l'état des mandatements visés par le comptable public.

Il est proposé au conseil communautaire de se prononcer sur l'acceptation des fonds de concours figurants dans le tableau joint en annexe pour l'année 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5214-16 V,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2018-037 en date du 9 avril 2018 portant création du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural,

Vu la délibération n°2018-037 du 9 avril 2018 portant création du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural modifié par délibération n°2019-089 en date du 26 septembre 2019, par délibération n°2021-118 en date du 27 septembre 2021 et enfin par délibération n°2022-055 en date du 04 juillet 2022,

Vu le règlement d'intervention du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural,

Considérant que des fonds de concours peuvent être versés entre une communauté de communes et ses communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 30 août 2023,

Considérant la consultation du Conseil des Maires en date du 02 octobre 2023,

*Après intervention du Président Gérald GORDAT,*

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré, au scrutin public:**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**- d'approuver le versement de fonds de concours comme indiqué ci-après dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Investissement Rural pour 2023 :**

<b>Commune</b>	<b>Projet</b>	<b>Montant total des travaux HT</b>	<b>Montant du Fonds de concours versé par la CCLGC</b>
<b>Ballore</b>	Réhabilitation du logement communal.	<b>120 000,00 €</b>	<b>12 000,00 €</b>
<b>Baron</b>	Sécurisation de l'accès à la salle des fêtes et aménagement de l'espace.	<b>42 928,00 €</b>	<b>4 293,00 €</b>
<b>Champlecy</b>	Construction d'une extension style véranda afin d'accueillir le public et développer les services de proximité. Le dossier présenté en 2022 a été retiré, le mandatement n'a pas été effectué.	<b>42 237,68 €</b>	<b>4 224,00 €</b>
<b>Changy</b>	Déplacement d'un mur en pierres et élargissement d'une chaussée.	<b>9 000,27 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Charolles</b>	Travaux d'aménagement de la promenade St Nicolas et de la place de l'Eglise 2ème phase.	<b>544 453,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>
<b>Coulanges</b>	Réparation et pose de nouveaux avaloirs pour l'évacuation des eaux pluviales.	<b>29 206,00 €</b>	<b>2 921,00 €</b>
<b>Grandvaux</b>	Travaux de voirie sur les "Chemin de la Croix" et "Chemin du Moulin".	<b>7 143,40 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Hautefond</b>	Réalisation des travaux de finition du lotissement.	<b>70 000,00 €</b>	<b>7 000,00 €</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

<b>L'Hôpital-le-Mercier</b>	Travaux de rénovation et de réhabilitation de bâtiments communaux recevant du public.	<b>70 785,00 €</b>	<b>7 079,00 €</b>
<b>La Motte-Saint-Jean</b>	Aménagement des abords et parkings de la salle communale.	<b>78 588,00 €</b>	<b>7 859,00 €</b>
<b>Le Rousset-Marizy</b>	Changement des huisseries du restaurant Le Montchappa.	<b>9 866,80 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Les Guerreux</b>	Rénovation des bâtiments communaux.	<b>4 667,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Lugny-lès-Charolles</b>	Remplacement de la micro-station d'assainissement du bâtiment Mairie Ecole.	<b>14 746,00 €</b>	<b>1 475,00 €</b>
<b>Marcilly-la-Gueurce</b>	Rénovation du logement du rez de chaussée de la cure.	<b>37 133,86 €</b>	<b>3 714,00 €</b>
<b>Martigny-le-Comte</b>	Préservation de la biodiversité à travers un plan nature (dispositif chèque-arbres) - plantation arbres et arbustes.	<b>6 978,18 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Molinet</b>	Remplacement du poste de relevage à La Verne.	<b>60 910,00 €</b>	<b>6 091,00 €</b>
<b>Mornay</b>	Travaux de voirie sur le chemin des Mollières	<b>16 128,48 €</b>	<b>1 613,00 €</b>
<b>Oudry</b>	Rénovation de la voirie communale.	<b>34 937,00 €</b>	<b>3 494,00 €</b>
<b>Ozolles</b>	Travaux d'aménagement du bourg.	<b>481 079,57 €</b>	<b>25 000,00 €</b>
<b>Palinges</b>	Réhabilitation des locaux des écoles maternelles.	<b>115 500,00 €</b>	<b>11 550,00 €</b>
<b>Poisson</b>	Réfection des vitraux de l'église.	<b>3 454,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

<b>Prizy</b>	Sécurisation des murs du cimetière.	<b>6 910,50 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>Saint-Agnan</b>	Travaux sur le chemin rural "Palissard" pour canaliser les eaux de pluie suite aux dégradations occasionnées par les orages.	<b>30 671,50 €</b>	<b>3 068,00 €</b>
<b>Saint-Bonnet-de-Joux</b>	Rénovation et extension de la cuisine de la petite unité de vie.	<b>713 208,03 €</b>	<b>25 000,00 €</b>
<b>Saint-Bonnet-de-Vieille-Vigne</b>	Réhabilitation du logement communal.	<b>14 813,00 €</b>	<b>1 482,00 €</b>
<b>Saint-Julien-de-Civry</b>	Restauration du patrimoine culturel (église, chapelle, cimetière).	<b>108 231,19 €</b>	<b>10 824,00 €</b>
<b>Saint-Léger-les-Paray</b>	Renouvellement de l'unité de traitement des eaux usées du système d'assainissement situé au Bois de Paray.	<b>246 400,00 €</b>	<b>24 640,00 €</b>
<b>Saint-Vincent-Bragny</b>	Aménagement des places de Saint Vincent et Bragny.	<b>308 735,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>
<b>Saint-Yan</b>	Rénovation salle communale.	<b>90 000,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>
<b>Suin</b>	Changement de l'assainissement non collectif de l'ensemble des bâtiments communaux du bourg.	<b>17 128,00 €</b>	<b>1 713,00 €</b>
<b>Vendenesse-lès-Charolles</b>	Achat d'immeubles et création d'un commerce de proximité (tranche 1).	<b>285 838,15 €</b>	<b>25 000,00 €</b>
<b>Versaugues</b>	Achat d'une maison pour réhabilitation et création de logements pour dynamiser le bourg.	<b>27 420,00 €</b>	<b>2 742,00 €</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

<b>Viry</b>	Aménagement intérieur du cimetière.	<b>55 320,00 €</b>	<b>5 532,00 €</b>
<b>Vitry-en-Charollais</b>	Acquisition d'un tracteur.	<b>69 000,00 €</b>	<b>6 900,00 €</b>
<b>Volesvres</b>	Aménagement espaces verts lotissement le Sainfoin.	<b>17 671,00 €</b>	<b>1 768,00 €</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 791 088,61 €</b>	<b>272 982,00 €</b>

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

<b>Nombre de conseillers en exercice : 74</b>	<b>Secrétariat de séance assuré par : Paul DUMONTET</b>
<b>Membres présents à la séance : 59</b>	<b>Votants : 66</b>

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Nathalie COQUELIN, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Laurent MANSON, Jean ETAIX, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Michel ARNOUX, Pascal LOPES DE LIMA, Nathalie LELIEVRE, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, André RIBOULIN, Marc TABOULOT, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

André ACCARY à Gilles PERRETTE, Annie BOISSARD à Catherine CLERGUÉ, Cédric FRADET à Guillaume CHAUVEAU, Fabien GENET à David BÊME, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Jean-Marc NESME à Gérald GORDAT, Bernard PLET à Myriam PEJOUX

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Christian LAROCHE, Céline BIJON, Thierry DESJOURS, Régis GAUTHERON, Stéphane JOURNET, Jean-Baptiste LEFORT, Patrick PAGÈS, Jean-Claude MICHEL

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 16 octobre 2023  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**